

Ecole élémentaire d'application Pershing

Compte rendu du Conseil d'Ecole extraordinaire du 22 janvier 2007

Un Conseil d'école extraordinaire s'est tenu le lundi 22 janvier 2007, sous la présidence de Monsieur Zeau, directeur.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs les enseignants,
Mesdames et monsieur les représentants des parents d'élèves,
Mme Duchêne, adjoint au Maire délégué à l'Enseignement, et Mme Bourgouin, conseillère municipale, arrivées en cours de Conseil.

Était excusée : Mme Grandpré, inspectrice de l'Education Nationale.

Ce Conseil a été convoqué à la demande de Mme Grandpré, inspectrice de l'Education nationale, suite à l'envoi le 5 janvier 2007 d'une lettre par M. Pinte, maire de Versailles, à M. Dupont, inspecteur d'Académie, et dont l'objet est : Création d'une nouvelle école regroupant les écoles élémentaires Pershing et Richard Mique.

L'ordre du jour ne comporte donc qu'un seul point :

Projet de regroupement des écoles Pershing et Richard Mique pour la rentrée scolaire 2007/2008 avec en conclusion le vote du Conseil d'école.

Un Conseil d'école sur le même ordre du jour a eu lieu en même temps à l'école Richard Mique.

Lecture de la lettre de M. Pinte :

Celui-ci constate une baisse des effectifs chaque année dans les écoles Pershing et Richard Mique et propose un regroupement de ces deux établissements dès la rentrée prochaine pour enrayer cette chute des effectifs.

Un premier point va entraîner la vive réaction des enseignants et des parents : M. le Maire parle de "l'image relativement dégradée" de l'école Pershing.

A ce propos, M. Zeau transmet l'avis de Mme l'Inspectrice : celle-ci s'excuse de ne pas être présente et signifie qu'elle ne partage pas l'impression de M. le Maire. Tous les contacts qu'elle a eu avec l'école Pershing (inspections, réunions avec l'équipe pédagogique, bilans des résultats de 6^{ème}, ...) ne lui ont jamais montré une image dégradée de cette école.

Un deuxième point fait réagir les parents : M. le Maire affirme, à propos du projet de regroupement, "Il semble que ceux (les parents) de Pershing, d'abord réticents, n'y soient plus opposés à présent.". Or, à aucun moment, les parents n'ont été consultés ! **Qui donc s'est exprimé en leur nom ?**

M. Zeau confirme l'information de sa demande de mutation pour la Loire-Atlantique.

Explication de la baisse des effectifs à l'école Pershing :

Les effectifs de l'école Pershing baissent indéniablement depuis plusieurs années.

Historique des effectifs

	Prévu (novembre)	Réel	Différence
2007	159	?	
2006	165	152	-13
2005	178	167	-11
2004	183	173	-10
2003	197	174	-23
2002	210	193	-17

Les élèves de CP à l'école Pershing viennent pour 2/3 de la maternelle La Farandole et pour 1/3 de la maternelle Richard Mique.

Pour exemple, les prévisions pour la rentrée de septembre 2007 sont les suivantes :

La Farandole	26 élèves sur 42	= 62 % des Grandes sections
Maternelle RM	19 élèves sur 59	= 32 % des Grandes sections
Total	45 élèves sur 101 (soit 101 - 45 = 56 prévus pour l'école R. Mique)	

Effectif retenu par le directeur après abattement de 10 = 35 élèves soit 35 % des Grandes sections.

Ce problème d'équilibre entre les secteurs scolaires des deux écoles primaires existe depuis longtemps. Déjà en 1999, M. Zeau soutenu par le Conseil d'école, avait alerté la municipalité et l'Education nationale sur ce problème. Il avait demandé une modification de la carte scolaire, avec attribution des rues Pierre Lescot, Victor Bart et le haut de la rue Albert Joly au secteur de Pershing. Cette proposition est restée lettre morte...

Démenti chiffré de l'argument "image dégradée" de l'école Pershing :

<u>Résultats des évaluations de CE2</u>	(données statistiques de l'Education nationale)				
	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2004/2005	2005/2006
Français	74,2 %	74,1 %	76,6 %	74,2 %	80,8 %
Maths	70,6 %	70,1 %	65,2 %	69,3 %	82,5 %

Les résultats de l'école sont largement supérieurs à la moyenne nationale. Les résultats des évaluations de 6^{ème} sont aussi très satisfaisants, quelque soit le collège public ou privé où sont scolarisés les élèves.

Prévisions (de novembre) des effectifs pour la rentrée 2007/2008

Ecole Pershing	159 élèves	6 classes	pas de fermeture envisagée
Ecole Richard Mique	250 élèves	10 classes	pas de fermeture envisagée

Si les écoles sont regroupées, les effectifs seraient de 409 élèves, soit la plus grosse école élémentaire de Versailles, plus importante même que le collège de secteur !

Discussion ouverte sur le thème "Quelle est la meilleure solution pour les élèves ?"

Les enseignants se demandent "Pour qui la fusion est-elle bonne ?"

Les élèves ? Les 409 élèves seraient répartis en 15 classes, soit autour de 27 par classe, gros effectifs qui, de plus, n'empêcheront pas quelques doubles niveaux.

Les enseignants ? Un corps enseignant de 20 personnes ne permettrait plus un travail d'équipe pédagogique efficace.

Les parents ? Difficulté pour le directeur à bien connaître chaque famille et à gérer au quotidien tous les appels ou demandes.

Arrivée de Mmes Duchêne et Bourgoïn

Sortant du conseil de l'école Richard Mique où le vote vient de se terminer, les représentantes de la Municipalité viennent participer au débat de Pershing et distribuent des documents sur l'évolution des effectifs des deux écoles. On y constate la baisse des effectifs et du nombre de classes dans les deux établissements, plus accentuée à Pershing. M. Zeau reprend les chiffres et explications cités plus haut.

Le conseil d'école aborde ensuite les points de désaccord avec la mairie :

- l'expression "image relativement dégradée" qualifiant l'école Pershing dans la lettre de M. le Maire. Cette formule avait déjà été utilisée l'an dernier dans un compte-rendu officiel de la mairie. Le conseil d'école y avait répondu le 6 avril 2006. Les enseignants expriment leur désarroi face à ce que cette expression implique : le manque de considération de leur travail et de l'application des élèves. Les résultats cités ci-dessus contredisent les dires de M. le Maire. Les parents y voient une dévalorisation de leur choix et de leur implication dans la vie de l'école. Ils rappellent la forte participation (68,5 %) aux élections de leurs représentants et l'engagement de beaucoup dans les activités de l'école.

Mme Duchêne répond : "Je suis persuadée de la qualité de l'équipe enseignante et il ne s'agit surtout pas de juger son travail. Mais qu'on le veuille ou non, il faut constater que l'école est mal perçue dans le quartier."

Les parents demandent sur quels éléments objectifs et faits réels elle fonde cette affirmation. Ils soulignent en outre qu'ils n'ont jamais été consultés sur leur propre opinion de l'école. Ils l'interrogent sur la manière dont elle renseigne les nouveaux arrivants. Parle-t-elle des résultats scolaires et des projets de l'école ?

Mme Duchêne : "Il n'est pas dans mes compétences de diffuser les résultats, mais il m'arrive de parler des projets."

Conclusion : Les parents regrettent que la réputation de l'école ne soit fondée que sur de fausses rumeurs et que celles-ci soient reprises dans les documents municipaux, notamment dans la lettre de M. Pinte.

- "concurrence de deux écoles mitoyennes" ? Pour Mme Duchêne, la mitoyenneté des écoles dessert l'école Pershing. Pour les parents, le recrutement des écoles étant fixé par la sectorisation, le terme de "concurrence" n'est pas adapté. Le fait qu'elles soient côte à côte est historique (école de filles, école de garçons).

- Quel est l'intérêt des élèves ?

Les parents font part de la qualité de vie qui règne dans l'école. Les contacts sont faciles, la concertation existe à tous les niveaux, les enfants sont bien connus de tous les enseignants et de leur directeur, des projets inter classes ou inter cycles sont menés avec succès par l'équipe pédagogique soudée. L'épanouissement et la réussite de chaque enfant sont favorisés par la petite structure de l'école. Ils estiment que cette convivialité ne peut se retrouver dans un gros établissement.

Mme Duchêne admet que cet aspect de l'intérêt des élèves l'a faite hésiter avant de proposer cette grosse structure.

Elle conclut en disant que le Conseil d'école a tout à fait le droit de refuser cette fusion mais que c'est la dernière occasion qui lui est donnée de se prononcer.

Vote sur la question "Etes-vous favorable à la fusion des écoles ?"

15 votants : Mme le Maire, M. le directeur, les 7 enseignants et les 6 représentants de parents d'élèves.

Le scrutin se fait à bulletin secret et donne le résultat suivant :

2 OUI 1 Abstention 12 NON

Le résultat est aussitôt transmis à M. l'Inspecteur d'Académie qui prendra la décision finale.

Le président du Conseil d'école,
Didier Zeau,
Directeur

Les secrétaires de séance :
Sophie de Beaulieu, Julie Freitas,
représentante des parents enseignante
(Amicale Richard Mique) CE1/CE2